Inscription à la Réunion d'information sur le métier d'assistant(e) maternel(le)

Devenir assistant(e) maternel(le), pourquoi pas vous?

Un travail à part entière, à votre domicile...

Envie d'accueillir des enfannts...

Offrir un service aux familles...

Pour les personnes intéressées par le métier d'assistant(e)s maternel(le)s, le Département organise des **réunions d'information**. L'entrée y est libre, sous réserve d'inscription préalable et de place disponible.

La participation à une réunion d'information est préconisée avant le dépôt du dossier de candidature ou dans le mois qui suit le dépôt du dossier.

Des professionnels du service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) vous informeront et répondront aux questions que vous vous posez avant de vous engager dans une démarche professionnelle. Les thèmes suivants seront abordés :

1. En quoi consiste le métier d'assistant(e) maternel(le)?

Une profession à domicile, impliquant des relations avec les parents et une appréhension des besoins des enfants accueillis.

Les différents types d'accueil

Nom, Prénom

Adresse

Les différences avec le métier d'assistant(e) familial(e).

2. À quoi sert l'agrément d'assistant(e) maternel(le) ?

Une garantie de qualité pour les enfants et les parents. Un soutien professionnel pour les assistant(e)s maternel(le)s. Une ouverture de droits (PAJE, sécurité sociale, etc). Comment va se passer la procédure? l'entretien, les critères.

3. Quelques indications sur l'exercice du métier : formation, accompagnement, suivi, conditions de travail, types d'employeurs

Choisissez le lieu et la date selon le calendrier proposé et confirmez votr
choix par écrit, le plus tôt possible, à l'aide du coupon ci-dessous qu
vous adresserez au Territoire (mission PMI) dont vous dépendez.

ous adresserez au 16	erritoire (miss	10n PMH) (iont voi	is aepend	iez.
Aucune confirmatio	n d'inscription	on ne sera	faite.		
×					
Je m'inscris à la maternel(le) - P.M.I. qı			sur le	métier	d'assistant(e)
Date		Lieu			

Date et signature